

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01848

Numéro SIREN : 819 679 333

Nom ou dénomination : A2 CHARPENTE

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2021 sous le numéro de dépôt 2980

A2 CHARPENTE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 2 RUE DES COMMERES, 78310 COIGNIERES
819679333 RCS VERSAILLES

n° de
dépôt

2980



01 FEV. 2021

n° de
facture

Quin.

n° de
gestion

n° de
chrono

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 DECEMBRE 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2020

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 87 211 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	87 211 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	136 115 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	223 326 euros
A titre de dividendes	57 143,00 euros
Soit 285,72 euros par action	
Le solde	166 183 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 166 183 euros.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 57 143,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2017 :

24 000,00 euros, soit 120,00 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 24 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2018 :

31 429,00 euros, soit 157,15 euros par titre

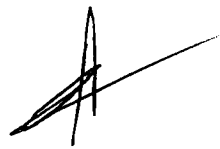
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 31 429,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2019 :

42 857,00 euros, soit 214,29 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 42 857,00 euros

Certifié conforme
Le Président



①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : A2 CHARPENTE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2Adresse de l'entreprise 2 RUE DES COMMERES 78310 COIGNIERES Durée de l'exercice précédent * 1 2Numéro SIRET * 8 1 9 6 7 9 3 3 3 0 0 0 1 6 Néant ☐

				Exercice N clos le,	
				<u>3 0 0 6 2 0 2 0</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
	Frais d'établissement *	CX	CQ		
	Frais de développement *	AF	AG		
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI		
	Fonds commercial (1)	AJ	AK		
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO		
	Terrains	AP	AQ		
	Constructions	AR	AS		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	1 915	1 915
	Autres immobilisations corporelles	AV	AW		
	Immobilisations en cours	AX	AY		
	Avances et acomptes	CS	CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV	50	50
	Autres participations	BB	BC		
	Créances rattachées à des participations	BD	BE		
	Autres titres immobilisés	BF	BG		
	Prêts	BH	BI	1 248	1 248
TOTAL (II)		BJ	BK	1 915	1 298
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
	Matières premières, approvisionnements	BN	BO		
	En cours de production de biens	BP	BQ		
	En cours de production de services	BR	BS		
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU		
	Marchandises	BV	BW		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BN	BY	119 040	37 990
	Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	CA	14 748	14 748
	Autres créances (3)	CB	CC		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CF	CG	222 815	222 815
	Disponibilités	CH	CI	469	469
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	CK	37 990	319 082
	TOTAL (III)	CW			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CO	IA	39 905	320 380
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			360 285	

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		A2 CHARPENTE		Néant ☐ *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.000.....)	DA	2 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	136 115	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	87 211	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	225 527	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	365	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	40 658	
	Dettes fiscales et sociales	DY	53 831	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	94 853		
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	320 380		
RÉSERVES	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	94 853		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A2 CHARPENTE				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	bien biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	611 644	FH		FI	611 644
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	611 644	FK		FL	611 644	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	7 160	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	618 812
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	8 410	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	140 468	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 259	
	Salaires et traitements *					FY	246 860	
	Charges sociales (10)					FZ	89 431	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	1 510	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	174	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	498 113
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	120 699	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	1
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	120 700	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2 CHARPENTE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	23 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	23 500	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 240	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	19 307	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	20 547	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	2 953	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	36 442	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	642 313	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	555 102	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	87 211	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *			HP	55 208
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	7 160
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	cession véhicule			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	23 500
	valeur nette comptable élément cédés			19 307		
amende			1 240			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A2 CHARPENTE

2 RUE DES COMMERES

78310 COIGNIERES

Annexes légales

Aux comptes annuels présentées en EUROS

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020 dont le total est de 320 379,89 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 87 211,12 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			19 334
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 915		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 915		19 334
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	50		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 248		
TOTAL	1 298		
TOTAL GENERAL	3 213		19 334

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport		19 334		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 915	1 915
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		19 334	1 915	1 915
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			50	50
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 248	1 248
TOTAL			1 298	1 298
TOTAL GENERAL		19 334	3 213	3 213

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport		27	27	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	432	1 483		1 915
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	432	1 510	27	1 915
TOTAL GENERAL	432	1 510	27	1 915

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport	27				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	1 483				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 510				
TOTAL GENERAL	1 510				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	37 990			37 990
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	37 990			37 990
TOTAL GENERAL	37 990			37 990
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 248		1 248
Clients douteux ou litigieux	37 990	37 990	
Autres créances clients	81 050	81 050	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	3 874	3 874	
- T.V.A.	10 874	10 874	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	469	469	
TOTAL GENERAL	135 505	134 257	1 248
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	40 658	40 658		
Personnel et comptes rattachés	12 943	12 943		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 339	32 339		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	5 217	5 217		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	3 332	3 332		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	365	365		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	94 853	94 853		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 066
Dettes fiscales et sociales	3 212
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	4 278

7.2 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	469	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	469	

Commentaires:

7.3 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	200	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	200	10,00

Commentaires:

7.4 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	611 644
TOTAL	611 644

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

Répartition par marché géographique	Montant
France	611 644
Etranger	
TOTAL	611 644

7.5 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	120 700	
Résultat exceptionnel (et participation)	2 953	
Résultat comptable	87 211	

Commentaires:

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - CREDIT BAIL MOBILIER**

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine		147 753	147 753
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs		38 668	38 668
- Dotations de l'exercice		40 382	40 382
TOTAL		68 703	68 703
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		41 222	41 222
- Exercice		55 208	55 208
TOTAL		96 430	96 430
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		29 811	29 811
- à plus d'un an et cinq au plus		12 635	12 635
- à plus de cinq ans			
TOTAL		42 446	42 446
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice		55 208	55 208

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	30/06/2020 12 mois	30/06/2019 12 mois	30/06/2018 12 mois	30/06/2017 15 mois	31/03/2016 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	2 000	2 000	2 000	2 000	
b) Nombre d'actions émises	200	200	200	200	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	611 644	727 500	556 709	242 880	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	125 163	159 432	145 259	60 259	
c) Impôt sur les bénéfices	36 442	40 315	16 469	9 736	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	88 721	119 117	128 790	50 523	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	87 211	117 571	69 803	47 227	
f) Montants des bénéfices distribués		42 857	31 429	24 000	
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	444	596	644	253	
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	436	588	349	236	
c) Dividende versé à chaque action		214	157	120	
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	11	12	9	4	
b) Montant de la masse salariale	246 860	229 419	182 503	114 393	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	89 431	89 977	63 654	50 249	

Observations complémentaires



A2 CHARPENTE

2 RUE DES COMMERES

78310 COIGNIERES

LIASSE FISCALE 30/06/2020 IS / RN

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

A2 CHARPENTE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 2 RUE DES COMMERES, 78310 COIGNIERES
819679333 RCS VERSAILLES

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 30 juin 2020

Monsieur Adrian- Ioan COMANELEA, associé unique et Président de la société A2 CHARPENTE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2020, l'activité de la Société a été la suivante :

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît, ci-dessous, résumant les principaux comptes du bilan et regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur importance relative par rapport à l'exercice précédent.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 juin 2020, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Relativement satisfait des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.



Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 611 644 euros contre 727 500 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -15,93%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 7 167 euros contre 13 386 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -46,46%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 8 410 euros contre 113 563 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -92,59%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 140 468 euros contre 121 622 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,50%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 11 259 euros contre 7 281 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 54,64%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 246 860 euros contre 229 419 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 7,60%.

Le montant des charges sociales s'élève à 89 431 euros contre 89 977 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,61%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 11 personnes contre 12 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de -8,33%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 1 510 euros contre 10 920 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -86,17%.

Le montant des autres charges s'élève à 174 euros contre 250 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -30,40%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 498 112 euros contre 573 032 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -13,07%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 120 699 euros contre 167 854 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -28,09%.

Compte tenu d'un résultat financier de 1 euros (-104 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 120 700 euros contre 167 750 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -28,05%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 2 953 euros contre -9 865 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de 36 442 euros contre 40 315 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 87 211 euros contre un bénéfice de 117 570 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -25,82%.



Au 30 juin 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 320 380 euros contre 299 380 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,01%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 87 211 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	87 211 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	136 115 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	223 326 euros
 A titre de dividendes	 57 143,00 euros
Soit 285,72 euros par action	
Le solde	166 183 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 166 183 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 168 383 euros.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

Il est indiqué que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 57 143,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article



117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2017 :

24 000,00 euros, soit 120,00 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 24 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2018 :

31 429,00 euros, soit 157,15 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 31 429,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2019 :

42 857,00 euros, soit 214,29 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 42 857,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler que les conventions conclues entre la Société et son Président associé unique au cours de l'exercice écoulé seront portées sur le registre des décisions de l'associé unique.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Fait à COIGNIERES
Le 31 décembre 2020

